

Tranquillité publique et résidentielle en pratique : acteurs, métiers et instances de coopération

1 jour · 7 heures

Distanciel (Teams)

Prérequis : aucun

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Se repérer dans les politiques publiques locales de sécurité et de prévention de la délinquance : cadre juridique, pouvoirs de police du maire, gouvernance de la sécurité.
- Connaître les missions des référents sûreté de la Police nationale et les expertises, avis et études qu'ils peuvent apporter aux acteurs de la ville et de l'habitat.
- Identifier les actions et les moyens mobilisés par les bailleurs sociaux pour assurer la tranquillité résidentielle.
- Se repérer parmi les métiers dédiés, les partenariats locaux et leurs instances de coopération.

Méthodes pédagogiques

Formation à distance construite autour de témoignages d'acteurs (collectivité, Police nationale, bailleurs sociaux), d'exposés thématiques et de temps d'échange avec les participants.

Une documentation pédagogique est mise à disposition des stagiaires au format numérique à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation

Recueil des attentes en début de formation. Évaluation des acquis en fin de formation par questionnaire individuel, et évaluation de la satisfaction des stagiaires. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

ENSEIGNANT PRINCIPAL

Eric AMANOU

socio-urbaniste, La Condition Urbaine

PUBLIC

Parties prenantes d'un PRU et acteurs d'un quartier en politique de la ville (bailleur, collectivité locale, service de l'État, SEM...)

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE ET FORMAT

1 jour · 7 heures
Distanciel (Teams)

EFFECTIF

7 à 20 stagiaires

TARIF

400 € net de taxes par stagiaire

POUR ALLER PLUS LOIN

Module 7.4 — Sûreté et renouvellement urbain : niveaux de réponses possibles dans les projets (2 jours en présentiel)

Informations pratiques

LIEU ET HORAIRES

Distanciel sur Microsoft Teams — le lien de connexion est adressé avec la convocation. Prévoir un ordinateur équipé d'une caméra, d'un micro et d'une connexion internet stable.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription par e-mail à inscription@ecoledurenouvellementurbain.com, dans la limite des places disponibles. Une confirmation d'inscription puis une convocation sont adressées au stagiaire avant la session.

FINANCEMENT

Frais pédagogiques pris en charge par l'USH pour les salariés des organismes Hlm adhérents, par l'ANRU pour les agents des DDT qui suivent des projets de renouvellement urbain, ou par l'OPCO de l'employeur (ERU certifiée Qualiopi).

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter notre référente handicap en amont de l'inscription afin d'étudier ensemble les adaptations possibles :

Camille Chartrain ·

cchartrain@ecoledurenouvellementurbain.com · 06 40 49 73 61

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Alice Combaud, coordinatrice pédagogique

acombaud@ecoledurenouvellementurbain.com · 07 89 21 30 11

Programme détaillé

La tranquillité en pratique(s) — Témoignages de différents acteurs

9h25 → 9h30	Accueil des stagiaires sur Teams
9h30 → 12h30	Se repérer dans les politiques publiques locales de sécurité et de prévention de la délinquance Ouverture de la journée : présentation du programme et de ses objectifs, tour de table. Cadre juridique sur les pouvoirs de police du maire, cadres de la prévention de la délinquance, gouvernance de la sécurité, vidéosurveillance ou vidéoprotection, aspects plus politiques... <i>Intervention de Rémy Bernaud, ancien consultant en sécurité, aujourd'hui coordonnateur prévention de la délinquance dans une collectivité en région parisienne.</i>
12h30 → 14h00	Pause déjeuner
14h00 → 15h30	Le métier de référent sûreté au sein des DDSP (Police nationale) Missions et rôle des référents sûreté en DDSP, notamment les expertises, avis et études (dont les ESSP) qu'ils peuvent proposer aux acteurs de la ville et de l'habitat. <i>Intervention d'un référent sûreté de la Police nationale.</i>
15h30 → 16h45	La sécurité résidentielle chez les bailleurs sociaux Les actions menées par les bailleurs pour assurer la tranquillité résidentielle et maintenir une qualité de service satisfaisante, y compris en situations complexes, sont multiples : doctrine, organisation humaine (méthodes et outils), dispositifs techniques, stratégies et partenariats. <i>Intervention d'Émilie Vasquez, responsable du département Politiques de sûreté et tranquillité résidentielle de l'USH, qui anime un réseau national de référents sûreté des bailleurs sociaux.</i>
16h45 → 17h15	Bilan et évaluation de la formation